

OMPI



ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
GENÈVE

F

WIPO/GRTKF/IC/15/INF/5

ORIGINAL : anglais

DATE : 26 novembre 2009

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE RELATIVE AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES, AUX SAVOIRS TRADITIONNELS ET AU FOLKLORE

Quinzième session
Genève, 7 – 11 décembre 2009

NOTE D'INFORMATION À L'INTENTION DU GROUPE D'EXPERTS
DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES ET LOCALES

Document établi par le Secrétariat

1. À sa septième session, le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (ci-après dénommé “comité”) est convenu que “immédiatement avant le début des sessions du comité, une demi-journée devra être consacrée à des exposés thématiques présentés sous la présidence d’un représentant d’une communauté autochtone ou locale”. En conséquence, des sessions du groupe d’experts ont été organisées pour chaque session du comité depuis 2005, à savoir de la huitième à la quatorzième.

2. Les exposés thématiques pour la quinzième session ont été organisés de la même manière que ceux consacrés aux expressions culturelles traditionnelles à la quatrième session du comité et aux savoirs traditionnels à sa cinquième session, ainsi que les sept premières réunions du groupe d’experts de cette série, qui ont été convoquées entre la huitième et la quatorzième sessions.

3. Dans le droit fil des sessions antérieures du groupe d'experts, le thème traité par le groupe d'experts à la quinzième session sera le suivant : mesures prises par les communautés autochtones et locales pour protéger les savoirs traditionnels, les expressions culturelles traditionnelles et les ressources génétiques : mise en pratique des leçons tirées de l'expérience communautaire.

4. L'annexe contient le programme provisoire du groupe d'experts et une liste indicative de points à aborder à l'intention des experts.

[L'annexe suit]

ANNEXE

PROGRAMME PROVISOIRE DE LA RÉUNION DU GROUPE D'EXPERTS

Lundi 7 décembre 2009

- 10 heures – 10 h 30 Ouverture
- Président – (à désigner par le groupe d'experts)
- 10 h 30 – 11 h 30 Première séance :
- M. Devi Prasad Mazumder, Organisation pour l'action sociale et le développement (OSAD), Dacca (Bangladesh)
- Mme Lucia Fernanda Inacio Belfort, *Instituto Indígena Brasileira da Propriedade Intelectual* (INBRAPI), Brasilia (Brésil)
- M. Preston Hardisson, Tulalip Tribes of Washington Government Affairs Department, Tulalip Tribes, Seattle, Washington (États-Unis d'Amérique)
- 11 h 30 – 11 h 50 Pause
- 11 h 50 – 12 h 30 Deuxième séance :
- M. Rodion Sulyandziga, Russian Association russe des peuples autochtones du Nord (RAIPON), Moscou (Fédération de Russie)
- Mme Haman Hajara, Meanitur de Nyom, Yaoundé (Cameroun)
- 12 h 30 – 13 heures Discussion générale
- 13 heures Clôture

Liste indicative de points à aborder à l'intention des experts

Nature des savoirs traditionnels, expressions traditionnelles et ressources génétiques

Décrivez succinctement la nature des savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles ou ressources génétiques détenus par votre communauté, ainsi que leur importance pour l'identité culturelle, la vie communautaire et le rapport durable à l'environnement de votre communauté.

Droit et pratiques coutumiers

Décrivez le rôle du droit, des pratiques et des protocoles coutumiers dans la protection et la sauvegarde de vos savoirs traditionnels, expressions culturelles traditionnelles et ressources génétiques.

Appropriation illicite et utilisation abusive

Décrivez, du point de vue de votre communauté, les expériences concrètes en matière d'appropriation illicite et d'utilisation abusive de savoirs traditionnels, d'expressions culturelles traditionnelles ou de ressources génétiques, y compris les préoccupations suscitées par le manque de compréhension et de respect externes concernant le droit coutumier et les valeurs communautaires.

Réactions des communautés

Décrivez comment votre communauté réagit aux problèmes d'appropriation illicite et les initiatives prises au niveau communautaire pour préserver et protéger les savoirs traditionnels, les expressions culturelles traditionnelles et les ressources génétiques, notamment sur les plans pratique, juridique, éducatif et social.

Besoins et aspirations

Décrivez les besoins et aspirations de votre communauté, à l'intérieur du système national et au-delà, y compris au sein de la communauté internationale.

Enseignement à tirer par le comité intergouvernemental

Compte tenu de l'expérience, des besoins et des aspirations de votre communauté, à quelles questions le comité devrait-il attacher la plus grande attention dans ses travaux; et comment peut-il répondre davantage aux besoins et aspirations de votre communauté?

[Fin de l'annexe et du document]